

A NOTER SUR L'AGENDA...

C'est le **samedi 28 janvier 2017 à 11h00** à la Salle Municipale que sera officiellement ouvert et présenté au public **LE NOUVEAU SITE de notre Commune.**

Tous les habitants, utilisateurs ou non d'internet, sont invités à venir découvrir le SITE mis en ligne.

Vie des Associations

L'ALPEL...

offre aux enfants de l'école de Luray son traditionnel spectacle de Noël. Cette soirée aura lieu le **vendredi 02 décembre à la Salle des Fêtes.**

Ouverture des portes à 20h00. Début du spectacle à 20h30. L'association sera présente, comme tous les ans, lors du **marché de Noël, le dimanche 18 décembre.** Venez nombreux nous rendre visite et vous faire plaisir en achetant nos produits « spécial Noël » ! Le traditionnel concours de dessins est reconduit. Dépôt des dessins (attention pas de coloriages acceptés) jusqu'à 15h00. Un gagnant par classe recevra un cadeau !



Sur l'Agenda de Décembre



× Vendredi 02	Spectacle de Noël	ALPEL	Salle Municipale
× Dimanche 04	Loto	Avenir de Luray	Salle Municipale
× Vendredi 09	Réunion du Conseil Municipal		Mairie
× Dimanche 18	Marché de Noël	Associations/Commune	Rue de Dreux – Salle Municipale

Contact Mairie

Téléphone : 02 37 46 17 11 – Télécopie : 02 37 64 43 70
E.mail : mairie.luray@wanadoo.fr – Site Web : <http://perso.wanadoo.fr/luray>

Edition décembre 2016

Editorial



La Loi Labbé impose aux communes, et bientôt aux particuliers, de ne plus utiliser de produits phytosanitaires (herbicides, fongicides, insecticides...) à compter du 1^{er} janvier 2017 sur les espaces publics.

Cette disposition vise à la protection de l'Environnement et plus particulièrement des nappes phréatiques, principale source de notre eau de consommation.

De ce fait, les collectivités doivent mettre en place des solutions alternatives : désherbages manuel, mécanique, thermique ou chimique à l'aide de produits naturels (voir information précédente dans les « Clairet »), paillage, création de zones enherbées ou pavées...

Plusieurs possibilités s'offrent face à cette décision : souhaiter conserver un environnement agréable et dépourvu d'herbes sauvages (trottoirs, caniveaux, massifs floraux..) qui nécessitera une mobilisation accrue du personnel technique et donc une augmentation de la charge salariale ou se résigner à vivre dans un espace public moins bien entretenu régulièrement et qui ternira l'image de notre village.

La solution réside dans un juste milieu mais cela implique nécessairement une prise de conscience et une participation de tous, habitants, personnels et élus. Chacun doit en être conscient.

Je vous souhaite à Toutes et à Tous un joyeux Noël.

A. FILLON

La Mairie vous informe de...

Inscription sur la liste électorale



Des élections importantes (*Présidentielles et Législatives*) auront lieu en 2017.

Pour pouvoir voter, il est nécessaire d'être inscrit(e) sur la liste électorale de la Commune.

Le délai d'inscription est fixé au 31 décembre 2016.

Une permanence aura lieu ce jour-là jusqu'à 11h30 en Mairie.



Du côté de la Bibliothèque...

❖ **samedi 03 décembre de 10h00 à 12h00** : Brico déco : dans le cadre du concours « film amateur » la bibliothèque propose de venir fabriquer un carnet dans lequel vous pourrez insérer vos tickets de cinéma ! Le matériel sera fourni – sur réservation uniquement, places limitées – public adultes et enfants à partir de 10 ans.

❖ **samedi 10 décembre de 10h00 à 12h00** : Coup de Cœur : venez parler d'un livre que vous avez aimé ou simplement venez pour écouter et passer un moment convivial. Public adulte – Entrée libre.

❖ **samedi 17 décembre** : deux rendez-vous attendent les enfants avec le P'tit Déj. du conte de 10h30 à 11h30 - entrée libre - ainsi qu'un Atelier de Noël de 15h00 à 16h00 pour fabriquer des couronnes d'étoiles et de superbes boules de Noël. Cet atelier se déroulera en deux groupes, l'un se tiendra à la bibliothèque et l'autre à l'église. Atelier sur réservation uniquement – public enfants – *les enfants de moins de 8 ans devront être accompagnés d'un adulte.*

La bibliothèque sera fermée pendant la période de Noël du 19 décembre au 24 décembre 2016 inclus.

L'eau est coupée...

au cimetière communal durant la période hivernale afin que le gel n'endommage les installations. Prévoir le nécessaire en cas de besoin !



COLIS DE NOEL

Les élus du Conseil Municipal de Luray viendront rendre visite à nos Aînés de 70 ans et plus pour la distribution du Colis de Noël.

Quand ? **Le samedi 10 décembre 2016 entre 09h00 et 11h00...**

Dans un plaisir réciproque, cette rencontre sera l'occasion de vous offrir ce cadeau tout en se souhaitant mutuellement de bonnes fêtes de fin d'année.



CONCOURS DES DECORATIONS FIN D'ANNEE



Les organisateurs du Marché de Noël vous proposent de participer, à cette occasion, à un **concours de décoration des propriétés.**

EXTRAIT DU REGLEMENT

- ✓ **Espaces concernés** : clôtures, terrains, maisons visibles de la rue...
- ✓ **Thème** : Noël et la fin de l'année.
- ✓ **Période** : du 12 au 18 décembre 2016.
- ✓ **Inscription** : obligatoire et préalable au Secrétariat de Mairie jusqu'au 16 décembre inclus.
- ✓ **Récompenses** : un jury composé d'élus et de représentants associatifs récompensera les propriétés les mieux décorées.

N.B. : un(e) participant(e) au concours ne pourra être membre du jury.



Marché de Noël



★ Lettre au Père Noël

Pour les enfants sages, la boîte du Père Noël sera à disposition pour recevoir vos lettres dès le samedi soir 17 décembre et le dimanche 18 décembre, lors de votre visite au Père Noël sur le marché de Noël.

★ Samedi 17 décembre

Notre rendez-vous est fixé **devant la Mairie le samedi soir à 18h30**. Pour donner plus d'éclats et de lumières, une vente de bâtons lumineux se fera sur place pour la somme de 2 euros, ainsi que des ballons à 0,50 euros.

★ Dimanche 18 décembre 2016

Le C.L.A.P. et la Commune organisent le **Marché de Noël**. Comme chaque année, il se tiendra **le dimanche 18 décembre, Salle des Fêtes et rue de Dreux**.

Pour soutenir les exposants présents, réservez vos achats de : foie gras, boudins, charcuteries diverses, fruits secs, un stand d'épicerie variées, huîtres, vins, cidre, chocolats fins, vin chaud, soupe à l'oignon, samoussas etc... et dans la salle pour vos petits cadeaux, un grand choix de bijoux, fleurs, peintures, cartes 3D et autres objets à découvrir. Restauration sur place. Venez nombreux, l'entrée est gratuite !

NB : *stationnement et circulation interdits du samedi 17 décembre à 08h00 au dimanche 18 décembre à 21h00, de la Salle des Fêtes à la Mairie.*

Consulter l'arrêté municipal sur affichage Mairie.